

	<b>REPERTOIRE DES METIERS</b>	<b>COMMUNAUTE AGGLOMERATION FLERS AGGLO</b>
	<b>CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	
	<b>DIRECTION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE</b>	

<b>AGENT</b>	<b>A RECRUTER</b>
--------------	-------------------

IDENTIFICATION	FICHE DE POSTE	Janvier 2018
<i>Direction/Service</i>	Direction de la Communauté d'Agglomération Flers Agglo - Direction Attractivité du Territoire (DAT) – Volet Economie et Emploi	
<i>Cadre d'emplois</i>	Attachés territoriaux	
<i>responsable</i>	Directeur de l'Attractivité du Territoire	
<i>Relations fonctionnelles</i>	Les élus en charge du secteur Directeur et son adjoint en charge de l'animation du territoire Ensemble de l'équipe de la DAT Le PETR, la CCI Ouest Normandie, Orne Développement, Services de la Région et de l'Etat Les agents des services de la ville de Flers, Flers Agglo	
<i>Lieu de travail</i>	Pôle services 35 rue Saint Sauveur 61100 FLERS	
<i>Temps de travail Cycle de travail</i>	Temps complet Cycle hebdomadaire du Lundi au vendredi, base 36H sur 4,5 jours ou 37h30 sur 5 jours Horaires indicatifs, disponibilité requise	
<i>Sujétions</i>	Participation à des réunions hors du cycle de travail (internes, externes, heures ouvrables ou hors heures ouvrables).	
<i>Conditions d'exercice</i>	Travail administratif – Mobilité et mise en relation	
<i>Références Document Unique Evaluation Risques</i>	En cours de réalisation	

### DEFINITION

**Le (la) chargé(e) de mission développement économique met en œuvre les dispositifs de création, d'accueil et d'accompagnement des projets d'entreprises. Il (Elle) intervient sur le volet santé en collaboration avec le Directeur de l'Attractivité du Territoire.**

**Il (Elle) encadre le manager territorial du Commerce.**

**Il (Elle) participe aux actions de promotion et de communication sur les actions mises en place .**

**Avec le Directeur de l'Attractivité du Territoire, l'agent participe au suivi des dispositifs contractuels avec l'Europe, l'Etat et la Région.**

MISSIONS		ACTIVITES
<b>MISSIONS OPERATIONNELLES PRINCIPALES</b>		
<b>VOLET 1 : ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DU COMMERCE LOCAL</b>		
<b>1</b>	<b>Accompagne et instruit, sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprises.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élabore des propositions en matière d'accueil et d'aide aux entreprises.</li> <li>• Assiste et conseille les élus en matière de développement économique.</li> <li>• Apporte une information de qualité aux chefs d'entreprises et porteurs de projets</li> <li>• Participe à l'instruction des projets de création, implantation, développement, avec les différents partenaires</li> <li>• Prospecte des entreprises.</li> <li>• Développe des partenariats et anime les réseaux professionnels.</li> <li>• Gère l'administration et le budget des projets.</li> <li>• Rend compte des actions menées</li> </ul>
<b>2</b>	<b>Assure l'accueil et l'accompagnement des projets d'entreprises.</b>	
<b>3</b>	<b>Assure la promotion et l'offre de services de la collectivité en direction des entreprises.</b>	
<b>4</b>	<b>Participe à la coordination de la politique de soutien au développement du commerce local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure de la bonne tenue des engagements avec les partenaires (CCI, Chambre des métiers, UCIA, Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR),...)</li> <li>• Suit le volet accompagnement financier des porteurs de projets (OCM, prêts d'honneur,...), en lien avec le PETR.</li> </ul>
<b>5</b>	<b>Encadre le manager territorial du commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organise, planifie et contrôle les activités de l'agent</li> <li>• Assure le suivi du planning de travail</li> <li>• Adapte et améliore l'organisation du travail au vu des contraintes du service</li> <li>• Contribue au plan de formation</li> <li>• Réalise les entretiens professionnels dans le respect des procédures et délais réglementaires</li> </ul>
<b>6</b>	<b>Participe à l'évaluation des missions, en lien avec son homologue de la Ferté Macé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participe et développe le partenariat avec son homologue de la Ferté Macé</li> <li>• Crée des outils d'évaluation en partage, notamment en exploitant les outils numériques de suivi de projets (outil métiers : AGDE)</li> </ul>
<b>Volet 2 : ACCOMPAGNE LE DEVELOPPEMENT DU PROJET SANTE DU TERRITOIRE</b>		
<b>7</b>	<b>Met en œuvre et coordonne les actions de santé conformément aux orientations définies par Flers Agglo dans le cadre de sa compétence intercommunale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiste et conseille les élus en matière de démographie médicale</li> <li>• Instruit les projets de création et d'implantation des professionnels de santé au sein de Flers Agglo.</li> <li>• Développe les partenariats et anime les réseaux de professionnels.</li> <li>• Gère l'administration et le budget actions du volet santé</li> </ul>
<b>8</b>	<b>Favorise la synergie entre les pôles de santé mais également avec les autres acteurs locaux (pharmacies, paramédicaux, Hôpital, SA imagerie, Clinique,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagne les professionnels de santé dans la mise en place de leur projet de santé.</li> <li>• Organise et anime les différentes instances (comité de pilotage, comité technique, groupe de travail,...)</li> </ul>
<b>MISSIONS SPECIFIQUES OU OCCASIONNELLES</b>		
<b>9</b>	<b>Participe aux actions de promotion et de communication sur les actions mises en place</b>	
<b>10</b>	<b>Participe avec le Directeur à la veille et au suivi des dispositifs contractuels avec l'Europe, l'Etat, La Région et el Département.</b>	
<b>11</b>	<b>Assure, si nécessaire la continuité de service avec sa collègue basée sur la Ferté Macé.</b>	

<b>COMPETENCES</b>	
<b>1 SAVOIR</b>	<p>Etre diplômé/e de l'enseignement supérieur (Niveau bac+4/5) dans le domaine du développement local, ou disposer d'une expérience équivalente dans un emploi de même nature dans une collectivité au moins équivalente ou d'une administration comparable Permis B</p>
<b>2 SAVOIR FAIRE</b>	<p>Connaître nécessairement la méthodologie de projet. Etre en capacité d'élaborer et d'évaluer des projets ou des actions Etre force de proposition et de conseil auprès de sa hiérarchie Savoir analyser des demandes et besoins des entreprises et des commerces et pouvoir présenter des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix (ex : Alerte sur les risques économiques). Etre en capacité de présenter des caractéristiques du territoire et du dispositif d'aide aux entreprises et aux commerces, de conseiller les créateurs d'entreprises et de les aider à définir leurs projets. Disposer de compétences affirmées de communication : concevoir des outils de commercialisation et de promotion du territoire. Savoir construire et consolider la mise en relation des partenaires locaux. Savoir planifier et contrôler une activité Savoir travailler en équipe Savoir concevoir et animer des réunions Présenter des dispositions rédactionnelles. Savoir construire et suivre un budget Maîtriser les outils bureautiques, les logiciels métier et la messagerie Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité</p>
<b>3 SAVOIR ETRE</b>	<p>S'intéresser aux mécanismes de fonctionnement des collectivités territoriales, Faire preuve d'un intérêt prononcé pour l'action publique en matière économique Disposer de qualités relationnelles et d'une capacité d'écoute. Disposer de capacité à transmettre les informations et à communiquer Faire preuve de pédagogie. Disposer de capacités d'animation et de mise en réseau. Etre dynamique et doté d'une bonne capacité d'anticipation et d'adaptation Etre disponible Disposer de qualités d'organisation et être rigoureux. Savoir être autonome et prendre des initiatives tout en rendant compte. Avoir le sens du service public et en partager les valeurs Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité des situations et des informations traitées</p>
<b>EVOLUTION (le cas échéant)</b>	Dans le cadre d'emplois.
<b>OBSERVATION</b>	La présente fiche n'est qu'un cadre indicatif susceptible d'évolution en fonction des nécessités du service